

La Clef du Cabinet

On parle tant par tout de revenans ;
Si par hazard j'allois être du nombre ,
Ce que je pense étant chez les vivans ,
Le penserois tout de même étant ombre .
Or vous le dis , avenant mon trépas ,
Si m'aperçois que chez vous on s'empresse
A me mouler & mettre sous la presse ;
Point ne vous puis repondre qu'en ce cas ,
Sur le minuit quelquefois ne revienne ,
En vous criant quartier , Mr. Estienne ,
Mr. Estienne , eh ! ne m'imprimez pas .

Trouvez bon que je fasse ici une remarque, qui dans le fond n'est qu'une minutie. Il me semble qu'en fait de Vers marotiques, on devroit se servir de l'ancienne Orthographe, & qu'une édition de *Marrot* ou de *St. Gelais*, selon l'Orthographe nouvelle & reformée, ne seroit point du goût le plus general.

La seconde Epître, qui est *des Pâtez*, avoit déjà été imprimée séparément & dans le nouveau *Mercur* de *Trevoux*. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que malgré la précaution qu'on eut de ne point nommer l'Auteur de ce Recueil dans l'édition de 1715., on imprima néanmoins son nom à la fin de cette Epître, parce que l'impression se faisoit, aparemment, d'après une feuille volante où il étoit, & d'où on ne songea pas à le rayer. Cette Epître est honêtement saupoudrée de Sel attique.

La troisième est une de celle qui pouvoient empêcher l'impression de ce Recueil, s'il eût fallu attendre l'aveu des Superieurs de la Compagnie. Quoique l'Auteur n'y dise rien qui retrechisse contre la Doctrine de l'Eglise sur la validité & l'efficace des Prieres pour les morts, l'enjouement qu'il repand sur cette matiere, avoit mis les De-
vots